

Montrouge : réaménagement de la Rue de la Vanne pour une ville apaisée et arborée

La Ville de Montrouge et Vallée Sud - Grand Paris, intercommunalité compétente en termes de voirie pour la rue de la Vanne, ont mené une réflexion concertée sur son réaménagement. Ces travaux ont pour objectif d'améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants du quartier Est et des montrougiens en général.

Les bureaux d'études Sorec et Atelier Format Paysage missionnés par Vallée Sud - Grand Paris ont conçu un projet en adéquation avec les priorités de la Ville après consultation et concertation avec les habitants du quartier. Modèle de réaménagement, le projet de la Rue de la Vanne prévoit une rue perméable aux eaux de pluie, arborée et fleurie, paisible et sécurisée, propices aux balades à vélo comme à pieds.

Une rue apaisée et sécurisée

La rue de la Vanne donne sa juste place à chaque mode de déplacement en privilégiant la mobilité douce. Piétons, automobilistes, cyclistes, chacun aura son espace réservé et sécurisé. Cela se traduit par la mise en place d'une voie à sens unique, (du nord au sud dans la partie de Gaille-Thalheimer et du sud au nord dans la partie de Gaille-Barbès). La vitesse sera limitée à 30 km/h et la chaussée recouverte d'un enrobé neuf. Pour faire baisser la vitesse de circulation des voitures, 6 dispositifs de ralentissement (5 plateaux surélevés et une chicane) seront installés aux abords des principales polarités du quartier, à savoir le jardin d'enfant de la Vanne, le jardin de la Vanne, l'école élémentaire Aristide Briand, le futur pôle commercial et l'accès à la promenade des Aqueducs.

Les cyclistes bénéficieront d'une nouvelle piste cyclable d'1,5 mètre à contre-sens de la circulation automobile tout le long de la voie. Des appuis deux-roues et des stationnements leurs seront réservés, et différenciés des stationnements dédiés aux deux roues motorisés. Les piétons profiteront, quant à eux, de trottoirs élargis partout où cela est possible, arborés et mis en accessibilité.



Une rue végétalisée et oxygénée

La végétalisation étant une des priorités de la Ville et de l'intercommunalité dans le cadre du développement durable, la rue de la Vanne va être largement arborée et fleurie. Le projet prévoit la plantation de 85 arbres, la création de plus de 1 000 m² d'espaces verts composés d'une grande variété d'essences afin de favoriser la biodiversité. 20% de rosiers paysagers, 20% d'arbustes persistants, 40% d'arbustes caduques et marcescents, 20% de vivaces couvriront les sols de la rue.

La végétalisation crée une zone désimperméabilisée qui permet de lutter contre les îlots de chaleur. Le choix des revêtements de sols a également été déterminant. Les espaces plantés seront complétés par des zones traitées en pavés à joints poreux végétalisés ou remplis au sable, afin que l'eau puisse s'infiltrer directement dans le sol.

Des couleurs claires ont été choisies pour réfléchir la lumière et éviter de stocker trop de chaleur. Ainsi, la piste cyclable sera réalisée en enrobé beige et les trottoirs en béton désactivé beige, à la fois esthétique par son aspect granuleux et surtout antidérapant. Ponctuellement, un dallage en pierre vient marquer les parvis des équipements publics structurant le quartier.

Une rue conviviale et lumineuse



Le projet prend également en compte les différents usages afin de disposer des aménagements nécessaires et faciliter les échanges.

Ainsi, des bancs et des assis-debout ponctueront la rue, des placettes, en pierre calcaire, seront créées devant les équipements publics comme le jardin d'enfants Aristide Briand, le gymnase de la Vanne ou le futur pôle commercial de la rue.

En écho aux architectures très variées de la rue, la rue sera agrémentée de nouveaux éclairages urbains comprenant des candélabres et des lanternes contemporaines pour l'éclairage de voirie et piéton, en contraste assumé avec des candélabres avec mât Champs-Élysées et lanterne Chenonceau pour les placettes.

Un projet réalisé en concertation avec les Montrougiens

En 2021, la Ville avait lancé une consultation auprès des habitants du quartier Est sur les intentions de réaménagement de la Rue de la Vanne. A partir de ces résultats, la Ville a pu réaliser et transmettre le cahier des charges à Vallée Sud-Grand Paris qui dirige les travaux.

Plusieurs priorités se sont dégagées de cette consultation : apaiser la circulation ; développer les mobilités douces (vélos, piétons) ; apporter de la fraîcheur ; verdier en plantant des arbres et différentes essences végétales ; sécuriser et dynamiser la rue...

Les cabinets Sorec et Atelier Format Paysage ont conçu le projet sur cette base, et des propositions adaptées ont été présentées en réunion publique et ont fait l'objet d'une concertation numérique. Cela a permis de peaufiner les contours du projet des paysagistes et de répondre aux plus près aux attentes des montrougiens. Le démarrage des travaux prévu à l'été 2022 pour 14 mois.

Fiche chantier

Maître d'ouvrage : Vallée Sud - Grand Paris

Maître d'œuvre : Sorec et Atelier Format Paysage

A propos de Vallée Sud-Grand Paris

Vallée Sud - Grand Paris est un Etablissement Public Territorial (EPT) créé le 1er janvier 2016 dans le cadre de la Métropole du Grand Paris. Cette intercommunalité réunit 11 villes des Hauts-de-Seine : Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis Robinson, Malakoff, Montrouge et Sceaux.

Contacts presse

Vallée Sud - Grand Paris

Dominique Albasini

Directrice de la Communication

Tél. : 01 86 63 13 40

Mail : Dominique.ALBASINI@valleesud.fr

Ville de Montrouge

Christelle Maupetit

Responsable Médias

Tél. : 01 46 12 75 12

Mail : c.maupetit@ville-montrouge.fr